

**AVIS ÉMIS PAR LA FORMATION SPECIALISÉE EN MATIÈRE DE
SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU CSA SPECIAL DE ACADEMIE DE LYON**

Le 12 juin 2024

AVIS 4	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p><i>« S'agissant de la nouvelle organisation du temps de travail mise en place dès septembre 2024 les élus de la FSSSCT SA demandent qu'une possibilité de retour en arrière en cours d'année soit réalisable sur le même modèle que le télétravail. »</i></p> <p>Adopté à l'unanimité (8 votants)</p>	